

[Afficher dans votre navigateur](#)



Cette lettre d'information vous présente :

- [Les développements réglementaires intervenus dans le secteur financier au niveau international, européen et français.](#)
- [Une actualité spéciale « conformité ».](#)
- [Une veille ESG.](#)
- [Nos publications KPMG concernant le secteur bancaire.](#)
- [Nos émissions de radio.](#)

## Développements réglementaires

### Priorités de supervision de l'ACPR pour l'année 2024

L'ACPR a publié le 15 janvier 2024 ses priorités de supervision pour l'année 2024 à partir d'une cartographie des risques du système financier français, établie par l'ACPR et la Banque de France qui intègre les priorités de contrôle du MSU, du CRU, de l'EBA et de l'EIOPA.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

## **Moyens financiers disponibles des systèmes de garantie des dépôts**

L'ACPR a publié le 22 décembre 2023 une déclaration dans laquelle elle annonce ne se conformer que partiellement aux règles de l'EBA relatives à la gestion des fonds des systèmes de garantie des dépôts.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

## **Stress test cyber mené par la BCE**

La BCE a annoncé le 3 janvier 2024 son intention de soumettre 109 banques du MSU à un test de résistance pour évaluer leur capacité à se remettre d'une cyberattaque réussie. La BCE souhaite évaluer la réaction des banques à une cyberattaque et leur manière de s'en remettre, plutôt que leur capacité à prévenir une telle attaque.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

## **Traitement du risque immobilier en Lettonie**

L'EBA a publié, le 12 janvier 2024, un avis favorable à la suite de la notification de la Banque de Lettonie d'ajuster le taux de pondération des expositions garanties par des biens immobiliers commerciaux situés en Lettonie.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

## **Publication par l'EBA de l'ITS final sur le reporting FRTB**

L'EBA a publié le 11 janvier 2024 la version finale de son ITS portant sur le reporting FRTB qui fait suite à la consultation de l'EBA lancée en 2023. Les nouveaux états de reporting qui constituent le framework 3.5 entreront en vigueur le 31 mars 2025.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

## **Publication par l'EBA de sa heatmap sur l'IRRBB**

L'EBA a publié le 24 janvier 2024 sa « heatmap » dans laquelle elle examine la mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire (IRRBB) dans l'Union Européenne.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

## **Consultation de l'EBA relative à l'évaluation des approches internes (Benchmarking Exercice)**

L'EBA a lancé, le 18 janvier 2024, une consultation modifiant le Règlement relatif à l'exercice d'analyse comparative (benchmarking exercice) des modèles internes de calcul de risque de crédit et de marché pour l'exercice 2025.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

## **Consultation de l'EBA relative à la Prudent Valuation**

L'EBA a lancé, le 16 janvier 2024, une consultation sur un projet de RTS relatif aux exigences d'évaluations prudentes visant à promouvoir une application plus harmonisée des RTS et établir les règles pour l'application du cadre d'évaluation prudente dans des circonstances extraordinaires.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

## **Exemptions d'exigence de fonds propres pour risque résiduel dans le cadre de FRTB**

L'EBA a lancé, le 1<sup>er</sup> février 2024, une consultation relative à un projet de RTS sur le calcul de risque résiduel comme composante du risque de marché. Cette consultation s'inscrit dans le cadre de la feuille de

route de l'EBA pour FRTB qui a été mandatée pour définir les cas où l'exemption au calcul du risque résiduel (introduite par CRR3) pourrait être appliquée.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

## **Opinion de l'EBA relative à l'éligibilité des obligations garanties italiennes à un traitement préférentiel**

L'EBA a publié, le 9 janvier 2024, son opinion quant à la demande d'application de discrétion nationale, faite par la Banque d'Italie, relative à l'application d'un traitement préférentiel sur les obligations garanties d'échelon de crédit de niveau 3.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

## **Veille conformité**

### **Sélection du siège d'une nouvelle autorité dédiée à la lutte contre le blanchiment de capitaux**

Le Conseil et le Parlement européen ont conclu le 18 décembre 2023 un accord sur le processus de sélection du siège de la future autorité européenne de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (AMLA). Neuf États membres, dont la Belgique, l'Allemagne, l'Irlande, l'Espagne, la France, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie et l'Autriche, ont soumis leur candidature.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

### **Orientations de l'EBA à destination des prestataires de services sur cryptoactifs pour gérer les risques LCB/FT**

L'EBA a publié, le 16 janvier 2024, une nouvelle version des lignes directrices, sur les facteurs de risque de blanchiment d'argent (LCB) et de financement du terrorisme (FT), pour les élargir aux prestataires de services sur crypto-actifs (« Crypto-Asset Service Providers » - CASP).

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

## Veille ESG

### Report de deux ans de l'adoption des normes sectorielles pour certains secteurs

Le Parlement européen a publié le 8 février 2024 un communiqué de presse annonçant le report de deux ans, soit jusqu'au 30 juin 2026 pour l'adoption de normes sectorielles pour certains secteurs. Le communiqué précise toutefois que les normes de durabilité pour huit secteurs devraient être publiées dès qu'elles seront préparées. Cette décision vise à permettre aux entreprises de se concentrer sur la mise en œuvre de la première série de normes ESRS générales « tout secteur » adoptées le 31 juillet 2023. Le texte doit maintenant être formellement approuvé par le Conseil et le Parlement avant d'entrer en vigueur.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

### Consultation publique sur le projet de taxonomie XBRL

L'EFRAG a lancé le 8 février 2024, une consultation publique sur le projet de taxonomie XBRL pour l'ensemble des ESRS tous secteurs. La consultation est ouverte jusqu'au 8 avril 2024. Une fois finalisée, cette taxonomie servira de base à l'Autorité européenne des marchés financiers pour élaborer des projets de normes techniques réglementaires (RTS) pour le balisage des points de données.

 [Pour en savoir plus, cliquez ICI](#)

### Première série d'explication techniques sur les ESRS tous secteurs

Après le lancement de sa plateforme de Q&A fin 2023, l'EFRAG a publié le 5 février 2024 une première série de réponses. Il s'agit d'explications techniques pour aider les entreprises dans la mise en œuvre des normes ESRS tous secteurs.

 [Pour plus de détails, cliquez ICI](#)

## **Publication par l'AMF d'un dossier sur le reporting de durabilité CSRD**

L'AMF a publié le 7 février 2024 un dossier sur la préparation et la mise en œuvre des nouvelles obligations de reporting liées à la CSRD. Outre les principales dispositions de la directive, l'AMF rappelle le calendrier d'entrée en application et présente un panorama des ESRS publiées à ce jour. L'Autorité propose également des pistes pour se préparer aux obligations de reporting et indique les sujets à traiter de manière prioritaire.

 [Pour plus de détails, cliquez ICI](#)

## **AMF : Publication d'un guide pédagogique sur les plans de transition climatique des entreprises**

Dans la perspective de la première publication des plans de transition demandés par la directive européenne sur le reporting de durabilité (CSRD), l'AMF a publié un guide pédagogique à destination des entreprises. Celui-ci rappelle les obligations de reporting sur le plan de transition selon les normes ESRS et présente plusieurs enjeux clés pour sa préparation : objectifs et leviers, moyens financiers, gouvernance, accompagnés d'exemples de bonnes pratiques.

 [Pour plus de détails, cliquez ICI](#)

## **Enquête sectorielle de l'EBA sur la méthodologie de classification des expositions aux risques ESG**

L'EBA a lancé, le 29 janvier 2024, une enquête sectorielle pour recueillir les contributions des établissements de crédit sur leurs méthodologies de classification de leurs expositions aux risques ESG et la disponibilité des données ESG.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

## Gestion des risques ESG

L'EBA a lancé, le 18 janvier 2024, une consultation publique sur un projet de « Guidelines » pour la gestion des risques ESG. De nouvelles exigences seront donc étudiées dans le cadre de la transition vers une économie climatiquement neutre au sein de l'UE.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

## Publications

### Performance trimestrielle des banques françaises au 31 décembre 2023

Cette publication présente les principaux indicateurs de performance des grands groupes bancaires français et commente les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ICI](#)

### Publication de KPMG sur les projets de guides d'application des ESRS

Dans cette publication, KPMG présente les principaux points de sa réponse à la consultation de l'EFRAG portant sur les trois projets de guides (double matérialité, chaîne de valeur et data points) qui ont pour objectif de constituer un support à la mise en place des ESRS.

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

### KPMG Regulatory Radar

Découvrez le dernier numéro de la publication trimestrielle du réseau KPMG réalisée par le RIC (Risk Insight Center) qui analyse les nouveaux enjeux des régulateurs bancaires et du secteur financier dans son ensemble.

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

## **KPMG SSM Insights**

Découvrez les dernières publications du BCE Office de KPMG « SSM Insights Newsletter » avec une série d'articles qui traitent des sujets de préoccupation des banques européennes.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

## **ESG Regulatory Essentials**

Découvrez la nouvelle publication du réseau KPMG réalisée par le RRIC (Risk and Regulatory Insight Center) qui décrypte les derniers développements réglementaires Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance ayant un impact sur le secteur financier.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

## **Radio KPMG**

### **Fréquence Banque**

Cette émission de Radio KPMG vous informe de l'essentiel de l'actualité réglementaire bancaire en vingt minutes.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)





# Panorama de l'actualité comptable et réglementaire bancaire



## Emission de Janvier 2024

Notre dernière [édition](#) du mois de janvier est disponible depuis le 25 janvier 2024 sur la page de Radio KPMG, accessible via [KPMG.fr](https://www.kpmg.fr) et présente :

- **Tour d'horizon de l'actualité réglementaire** : feuille de route EBA sur les mandats CRR3 / CRD 6 et ITS mis en consultation sur le reporting prudentiel et le Pilier 3.
- **Priorités de supervision de la Banque Centrale Européenne à horizon 2024-2026.**
- **"La chronique "verte"** : présentation du rapport conjoint de la BCE et du CERS sur l'impact du changement climatique sur le système financier de l'Union Européenne.



**Pour écouter notre dernière émission, cliquez ici**



# L'application Radio KPMG

Avec vous,  
partout,  
à tout moment



## Contacts

**Arnaud Bourdeille**

**Associé  
Responsable du secteur Banque**  
01.55.68.62.11



**Sylvie Miet**

**Associée FS Consulting Banque  
Responsable du centre d'excellence  
Banque**  
01.55.68.74.49



**Stéphane Salabert**

**Associé FS GRC Banque  
En charge des sujets Conformité  
Banque**  
01.55.68.73.39



kpmg.fr



Vos données personnelles sont traitées par KPMG\*, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG\*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Pour plus d'informations, consultez notre [Déclaration de confidentialité générale](#).

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits en cliquant sur le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Pour gérer vos abonnements et vos préférences de communication, merci de [cliquer ici](#).

Pour un désabonnement total des communications marketing de KPMG, merci de [cliquer ici](#).

*«KPMG\*» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, KPMG ADVISORY, KPMG ESC & GS, KPMG GCMS, ainsi que leurs filiales.*

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.